

🔴 Réglementations énergétiques : nouveaux décrets et énergies renouvelables

Maîtriser le cadre juridique et les nouveaux modèles économiques de l'énergie

PUBLIC

Responsables environnement - Asset managers - Property managers - Responsables des services généraux - Juristes non spécialistes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Formation très complète permettant de faire un tour d'horizon de la réglementation énergétique, des leviers financiers et des nouveaux modèles économiques

Atelier fil rouge pour permettre aux participants d'établir leur plan d'actions pour mener une politique énergétique

Animation par un expert en droit de l'énergie et de l'environnement

Nombreux échanges et retours d'expérience avec le formateur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

Code
600615

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
995 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Analyser le cadre juridique de l'énergie et les nouvelles réglementations énergétiques
- Identifier les leviers financiers potentiels et les nouveaux modèles économiques permettant un retour sur investissement mesurable
- Établir un plan d'actions pour améliorer l'efficacité de sa politique énergétique

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Distinguer les obligations énergétiques

- Textes applicables : directives européennes, loi ALUR, loi de transition énergétique pour la croissance verte, loi ELAN, loi PACTE, les décrets, loi Climat et Résilience, Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, loi Industrie Verte
- Obligations énergétiques et objectifs fixés aux entreprises
- Réglementation environnementale et thermique, rappels sur la RE 2020
- Réglementations relatives aux fluides frigorigènes

Rénovation énergétique des bâtiments

- Enjeux de la rénovation énergétique des bâtiments pour les entreprises
- Présentation du dispositif réglementaire
- Subventions et aides publiques
- Contrats de garantie de performance énergétique (CGPE)
- Avantages et inconvénients des CPE
- Mesures mises en œuvre dans le cadre des CPE : conception, réalisation, exploitation et maintenance
- Système de bonus/malus
- Mécanismes de financement : tiers investisseurs et tiers financement

Certificats d'efficacité énergétique (CEE)

- Evaluation de l'action de
- formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
 - Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Description du dispositif réglementaire : obligation triennale de réalisation
- d'économies d'énergie et de promotion de l'efficacité énergétique par les vendeurs d'énergie
 - Acteurs des CEE
 - Marché de gré à gré et valeur économique des CEE
 - Tour d'horizon des offres de services d'efficacité énergétique
 - Modes de financement des CEE

Energies renouvelables et autoconsommation

- Nouvelles obligations résultant de la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable
- Energies renouvelables : avantages environnementaux, économiques et fiscaux
- Boucles énergétiques locales
- Elargissement du périmètre d'autoconsommation collective
- Nouveaux modèles économiques : exemples de montages associant production d'énergie renouvelable et contrats de performance énergétique
- Atelier fil rouge « Établir son plan d'actions pour mener une politique énergétique » :
 - Identifier les leviers financiers disponibles au service de son projet global d'économie d'énergie
 - Identifier les sources d'économies d'énergie dans son établissement
 - Passer aux énergies renouvelables dans son établissement, quelle technologie choisir ? quel modèle économique ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 15 Sep. 2026
- 6 Nov. 2026

A DISTANCE

- 15 Sep. 2026
- 6 Nov. 2026

